

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de RUFFIEUX
Département de la Savoie

Arrondissement de Chambéry
SEANCE DU 30 JUIN 2026

République Française

DCM 2026-043

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 15**
Conseillers présents : 14
Conseiller absent : 01
Procuration : 01
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de RUFFIEUX, régulièrement convoqué le 18 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier ROGNARD, Maire.

Étaient présents : Madeline ABRY, Fabienne CAGNON, Claire DELON, Xavier FEUGA, Ghislain FIORA, Christian GRUFFAT, Emilie GUILLORY, Adeline HEYMANN, Véronique MAURICE-RÉMONDAT, Maria PILLOUD, Clément PONÇON, Thomas RÉMY et Patrick SALA.

Absent excusé : Pierre Yves PASQUALI

Pouvoir : Pierre Yves PASQUALI a donné procuration à Véronique MAURICE-RÉMONDAT.

Secrétaire de séance : Emilie GUILLORY

**Autorisation de signature de l'avenant N°01 groupement d'achat d'électricité
2026-2027 avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé d'adhérer, par délibération N° 02-05/2022, au groupement de commandes départemental pour l'achat d'électricité et de services associés portés par le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie.

Dans un contexte d'évolution des charges supportées par le coordinateur et afin d'assurer l'équilibre financier du dispositif, il est proposé de modifier les modalités de calcul de la participation communale à compter du 1^{er} janvier 2027.

Monsieur le Maire présente l'avenant N°01 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et sollicite du Conseil municipal l'autorisation de signer ledit avenant.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve** la modification des dispositions d'indemnisation annuelle du coordinateur tel que présenté ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant numéro un à la convention de groupement de commande pour l'achat d'électricité et de services associés

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance
Emilie GUILLORY

Le Maire,
Olivier ROGNARD

